

# Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 21 octobre 2021

## MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

**Municipalité** : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires** : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme GILLIBERT Christina, M. VIAUD Morgan, Mme BERGUIGNAT Marine, Mme LASSALLE Roxane.

**Représentants des parents suppléants** : Mme COMIN Karine, Mme LE BAIL Céline, Mme ROBQUIN Aurore.

**Enseignants** : M. Chataigner, Mme Bourreau Chéryl, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, et Mme Tavanae

**DDEN** : Mme Audin-Combeau

## MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

**Inspecteur de l'Education Nationale** : Mme Vié

**Représentant des parents** : Mme MILDER Julie

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Bourreau

Tour de table de présentation.

### 1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 15 juin 2021, la séance suit l'ordre du jour.

Procès-verbal adopté.

### 2. Installation du nouveau conseil d'école

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme GILLIBERT Christina, M. VIAUD Morgan, Mme BERGUIGNAT Marine, Mme LASSALLE Roxane.

- 4 élus suppléants : Mme COMIN Karine, Mme LE BAIL Céline, Mme MILDER Julie, Mme ROBQUIN Aurore.

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 205      Nombre de votants : 57      Taux de participation : 27.80%

Votes blancs ou nuls : 2

- Point sur le fonctionnement du conseil d'école :

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le jeudi 10 février 2022 et le jeudi 16 juin 2022 à 18h.**
- Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique, vote le règlement intérieur de l'école et répond aux questions posées par les parents.
- A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (sur les portes de la salle de motricité). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette> et envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

- Concernant les élections au conseil d'école et pour les années scolaires suivantes, **le vote aura lieu exclusivement par correspondance** (plus de vote à l'urne) sur décision de la directrice et après consultation du conseil d'école qui a émis un avis favorable à cette décision.

Accord de toutes les personnes présentes.

**3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, protocole sanitaire, point sur les effectifs.**TOTAL à ce jour : **126 élèves** et 104 familles

<b>Classe de PS/MS</b>	Mme MICHEL (enseignante) et Aurore PINEAU (aide maternelle) ainsi que Delphine HORSEAU de 11h15 à 12h	25 élèves
<b>Classe de MS/GS/CP</b>	Mme LOUBES (enseignante) et Nadine GYDE (aide maternelle) Nathalie (AESH du temps pour 1 élève)	23 élèves
<b>Classe de CE1</b>	Mme KEBBACHE : enseignante Amandine (AESH à temps complet pour 2 élèves)	21 élèves
<b>Classe de CP/CE2</b>	Mme TAVANAE : enseignante (le lundi, le mardi et le jeudi) M. SAUSSEAU : enseignant (le vendredi)	25 élèves
<b>Classe de CM1/CM2</b>	Mme BOURREAU : enseignante Delphine (AESH pour 2 élèves) Gersende (AESH pour 1 élève) Nathalie (AESH du temps pour 1 élève)	32 élèves
<b>Poste de chargé de mission/enseignant supplémentaire</b>	M. CHATAIGNER	
<b>Restaurant scolaire, entretien de l'école et garderie</b>	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON Elodie ELEONORE	

**Le protocole sanitaire** a été allégé depuis le lundi 4 octobre. Le lavage des mains, l'aération, la désinfection des locaux et le port du masque pour les adultes en intérieur sont maintenus. La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continue à s'appliquer dans les écoles. A ce jour aucun cas positif dans l'école.

**4. Vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et il sera transmis aux familles.

La Charte de la laïcité à l'École, dont le texte est annexé au règlement intérieur, a été élaborée par le Ministère de l'Education Nationale à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École ainsi que des autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs.

Le règlement intérieur et cette Charte devront être signés par les parents et le coupon devra être retourné à l'école. Le règlement a été voté à l'unanimité.

**5. Vie des classes**

- **Projet d'école « une année à la rencontre d'artiste »**

Le principal projet de cette année est un projet artistique. Toute l'école s'est rendue au sentier des arts de Breuillet le vendredi 8 octobre et chaque classe a travaillé sur le Street art. Les élèves de la PS au CE1 rencontreront l'artiste Perro qui a réalisé les sardines sur le sentier des arts. Ils construiront un projet de fresque avec lui qui sera ensuite réalisée par l'artiste sur un mur de l'école. Thème coopération/solidarité (fresque réalisée en mars).

Nous envisageons de travailler avec des artistes locaux qui interviendraient dans l'école pour des petits ateliers.

Enfin, les élèves du CE2 au CM2 rencontreront l'artiste JBen pour travailler le Beach art (dessin sur sable) et ce projet se terminerait par une sortie de toute l'école à la plage pour que les plus grands de l'école transmettent aux plus jeunes ce qu'ils ont appris avec JBen.

Les bus et les interventions des artistes coûtent environ 4 000€. Pour financer ce projet, l'association des parents d'élèves a donné 1 500€ et une demande exceptionnelle de subvention de 1 300€ a été demandée à la mairie. Le reste sera financé par les dons des parents à la coopérative scolaire et la vente des chocolats.

- **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. La communication peut se faire également par boîte mail. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

En élémentaire, une rencontre sera proposée à chaque famille courant novembre. Puis deux LSU (livret scolaire unique) seront transmis aux familles fin janvier et fin juin.

- **Evaluations nationales en CP/CE1 :** Tous les élèves de CP et de CE1 de France ont passé les mêmes évaluations au même moment. Les enseignants ont saisi les résultats en ligne. Toutes les familles de CP et CE1 ont été reçues individuellement afin que les enseignantes présentent les résultats et les remédiations qui sont proposées.

Bilan fait par les enseignantes :

- Pour les CE1 : En français, élèves performants en compréhension. Cependant, on note 5 élèves à besoins (toutes compétences confondues en français).  
En mathématiques : la connaissance des nombres jusqu'à 100 est maîtrisée. La résolution de problèmes reste plus compliquée, d'autant plus que les élèves n'avaient pas le droit d'utiliser du matériel pour manipuler/visualiser les situations.
- Pour les CP : De très bons résultats dans l'ensemble.

Quelques fragilités sur la reconnaissance des lettres peuvent s'expliquer par le choix de l'enseignante de GS : l'apprentissage de la lecture est favorisé par rapport au nom des lettres qui est, lui, plutôt travaillé en fin d'année. Une légère fragilité en compréhension sur les mots et les phrases (3 élèves).

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :** temps assuré par les enseignants (gratuitement) après la classe le mardi de 16h15 à 17h15 pour un petit groupe d'élèves. Il peut être consacré à une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Un formulaire d'autorisation est remis aux familles (qui peuvent toutefois refuser cette aide).

**Pour la première période**, plusieurs élèves de CE2/CM ont été pris en APC pour améliorer la lecture à voix haute et la lecture fluente. Tous les élèves de MS/GS, ont été pris sur un temps d'APC pour travailler le lexique du matériel de classe.

- **Communication non violente** : depuis la maternelle les élèves de l'école sont formés au message clair. C'est une manière de régler un conflit sans violence et en exprimant et/ou en identifiant ses émotions.
- **Conseil de classe et conseil de délégués** : il sera remis en place à partir de la rentrée de novembre. Chaque classe organise un conseil afin d'échanger sur les problèmes, les propositions ou les remarques de la classe. Ensuite, si des questions concernent toute l'école, elles sont abordées en conseil de délégués.

- **Site internet d'école** : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient les événements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les comptes-rendus de conseil d'école, le règlement intérieur et des articles de chaque classe.

- **Présentation du registre de sécurité** :

- Ce registre de sécurité comprend 3 parties : l'incendie, les risques majeurs et le risque d'attentat/intrusion.

- Tous les contrôles de sécurité effectués par la mairie sont recensés dans ce registre : contrôle de l'aire de jeux, installation électrique, gaz, extincteurs, chaudière fioul. Il contient aussi un annuaire d'urgence, un plan de masse de l'école où sont indiqués les salles, les sorties et les organes de coupure (électricité, gaz...) ainsi que les consignes et la répartition des rôles de chaque adulte en cas d'incident.

- **Incendie : Point de rdv devant la mairie.** Un premier exercice incendie a été effectué le 9 septembre (évacuation en 2 min 01 pour toutes les classes). Tout le monde était prévenu.

Le passage d'une commission de sécurité incendie n'est pas obligatoire étant donné la configuration du bâtiment de l'école (5<sup>ème</sup> catégorie) – toutefois, le passage de la dernière commission de sécurité incendie date de 1994.

- **Risques majeurs** : le PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sureté) est rédigé pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune de Chaillevette c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations. Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les parents ne devront pas venir chercher leurs enfants à l'école.**

Un exercice aura lieu en janvier (1 fois par an). Au préalable, diverses activités seront mises en place pour préparer les élèves.

- **Attentat-Intrusion** : un plan de mise en sûreté en cas d'intrusion dans l'école a été mis en place et les élèves de l'école vont effectuer deux exercices en octobre et en mai. Les enseignants vont présenter l'exercice aux élèves sous forme de jeu où il faut se cacher ou s'échapper en silence pour ne pas se faire repérer par Mme Tavanae et le policier municipal. A aucun moment les mots « attentats, intrusion ou terrorisme » ne seront utilisés. Un premier exercice a eu lieu le 15 octobre 2021 et les élèves se sont cachés dans l'école. Le policier municipal et Mme Tavanae ont fait le tour de l'école pour vérifier la fermeture des portes et le silence. Les élèves ont été très silencieux. Depuis l'année dernière, la mairie a investi dans un système de bippers pour transmettre le signal à tout le personnel de l'école. Ce système est très efficace. A noter, des brise-vues ont été installés afin d'opacifier les vitres.

• **Vie des classes :**

➤ **Classe de PS-MS : Mme MICHEL**

25 PS/ MS (12 petits et 13 moyens). Ambiance sereine au sein de la classe.

Projets :

- street art : travail autour de l'activité « collage » dans la cour.
- anglais : travail autour de rituels.
- Tous les lundis et mardis, M. Chataigner vient dans la classe faire des ateliers maths sous forme de jeux.
- Dans la classe, présence d'une stagiaire dans le cadre d'une formation petite enfance.

➤ **Classe de MS-GS-CP : Mme LOUBES**

23 élèves (6 moyens, 11 grands et 6 CP)

De très gros écarts de maturité entre les niveaux et à l'intérieur des niveaux : la gestion du groupe est compliquée. La gestion de la frustration et du respect des règles sont difficiles à mettre en place pour un certain nombre. Le groupe est agréable s'il est bien cadré.

Le groupe de CP est assez homogène.

Projets :

- street art
- M.Chataigner est présent tous les jours dans la classe en fin de matinée. Le vendredi, il prend les CP pour travailler la résolution de problèmes.
- Décloisonnement avec Mme Michel qui prend les MS.

➤ **Classe de CE1 : Mme KEBBACHE**

21 élèves.

Classe très hétérogène. Problèmes de concentration et problèmes de vivre ensemble.

Projets :

- Travail en Enseignement Moral et Civique : coopération, entraide.
- Street art
- M. Chataigner est présent dans la classe pour prendre des petits groupes d'élèves.

➤ **Classe de CP/CE2 : Mme TAVANAE et M. SAUSSEAU**

25 élèves (14 CP et 11 CE2).

Les CE2 sont sérieux et autonomes et cette association « insolite » de niveaux est assez bénéfique.

Les CP sont plus dissipés et manque de concentration, ils ont besoin de temps pour prendre leur repère. Nous rappelons régulièrement l'attitude attendu d'un élève de CP.

- Une stagiaire qui prépare le concours de professeur des écoles est dans la classe tous les lundis pour observer et pratiquer en prenant la classe sur des temps guidés.
- Des décloisonnements sont organisés questionner le monde. Les élèves de CP se retrouvent tous chez Mme Loubes pour faire des sciences, travailler le temps et l'espace. Puis tous les CP se retrouvent pour une séance d'EPS avec nous.

Projets :

- Street art et vivre ensemble : solidarité, coopération, entraide et bienveillance.

➤ **Classe de CM1-CM2 : Mme BOURREAU**

32 élèves (20 CM2 et 12 CM1).

Classe agréable, dynamique et investie. Toutefois, un manque de concentration et d'attention se font parfois sentir.

Projets :

- Cycle voile : début septembre, 4 journées à la base nautique de Ronce-Les-Bains.

CM1 : optimist / CM2 : catamaran

- Projet « tour du monde » : un continent découvert à chaque période en travaillant autour des différents domaines disciplinaires. L'Asie a été travaillée durant cette période 1, des ateliers culinaires ont été mis en place pour clore les différentes découvertes.

- Street art.

- Projet « photos-problèmes » en lien avec la résolution de problèmes.

➤ **Poste de chargé de mission : M. CHATAIGNER**

Enseignant supplémentaire à titre provisoire 50%.

Enseignant chargé de mission en mathématiques 50%. Travail en collaboration avec les enseignants et l'équipe de circonscription.

Prend des groupes de la PS au CM2 pour travailler autour des mathématiques (domaine de la résolution de problèmes, les grandeurs et mesures, la numération).

**Natation scolaire (CP/CE1/CM2) :**

Cette année, les élèves de CP/CE1/CM2 ont débuté le cycle de natation scolaire dès le mois de septembre. Ils se rendent à la piscine de Saujon où ils peuvent, pour certains, apprendre à évoluer dans ce milieu encore angoissant pour eux, pour d'autres apprendre à nager ou se perfectionner.

Sur cette session nous avons 60 élèves, la mairie a donc du payer 2 bus par séance afin que nous nous rendions à la piscine de Saujon.

Ces 10 séances ne pourraient avoir lieu sans la disponibilité des parents accompagnateurs que nous remercions pour leur engagement.

**Rentrée solidaire (de la PS au CM2) :**

Nous avons participé à la Rentrée solidaire qui consiste à récolter du matériel scolaire pour envoyer aux enfants du Liban. Cette action nous a permis de parler de solidarité avec nos élèves.

Nous avons récolté beaucoup de matériel.

**Silence on lit du de la maternelle au CM2 :**

Tous les jours, après la cantine, toute l'école élémentaire s'arrête pour lire. Les élèves et les enseignants sortent un livre ou une revue pour entamer ou poursuivre une lecture silencieuse et personnelle.

L'ouvrage doit être choisi par l'élève sans contraintes. Les seules obligations sont le silence et la possession d'un livre.

A partir de la prochaine période, les élèves de CM iront lire des histoires aux élèves des classes de maternelle.

## 6. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS)

Mme Bazin précise que les tarifs tiennent compte du quotient familial CAF et que c'est pris en charge par la mairie.

Atelier « Lire et faire lire » sera proposé aux élèves le midi de 12h45 à 13h20 et le soir après l'école à la garderie.

- **Garderie :**

Les horaires de garderie sont : le matin 7h45 - 8h35 et l'après-midi 16h15 - 18h30.

- **Restauration scolaire :**

Depuis le lundi 4 octobre, tous les élèves mangent lors d'un même service. Vers 12h pour les élèves de maternelle et vers 12h15 pour les autres élèves. Les classes sont toujours séparées dans le restaurant scolaire. Appel d'offre pour un changement de prestataire.

Les menus ne sont plus affichés car Mme Tavanae manque de temps pour le faire chaque semaine. Un exemplaire des menus au mois serait plus pratique. Une solution sera trouvée rapidement.

- **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Cette année, 10 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles, les lundis et jeudis de 16h30 à 18h depuis lundi 4 octobre. Et ce jusque fin juin.

Une animatrice du SIVOM propose un projet complémentaire.

## 7. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Budget mairie**

Le budget alloué à l'école est de 69€ par élève pour une année civile. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, l'achat de séries de livres. A ce jour, tout le budget alloué a été utilisé. Dans les achats importants réalisés cette année : des séries de romans, les fournitures de rentrée (car les familles n'achètent quasiment pas de matériel pour la rentrée : agenda, classeur, trousse vide), des jeux pédagogiques pour les différentes classes.

En plus de ce budget alloué à l'école, la mairie prend en charge : la natation scolaire pour les élèves de CP, CE1 et CM2 (transport + entrées), la maintenance du photocopieur et le coût des photocopies, le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone et les frais postaux. Prise en charge du quotient familial par la mairie.

**Plan numérique :** la mairie a décidé d'investir, encore une fois, dans le numérique et a profité du plan de relance numérique nationale et d'un autre financement Leader. Le coût total est de 37 000€ mais grâce aux aides, la mairie finance 7 000€ de ce projet numérique.

**Quantité de matériel :** tableau numérique pour la classe de PS/MS, 32 tablettes, 24 ordinateurs, meubles, valises de rangement. Protection pour les tablettes. Maintenance informatique, mise en place de logiciels éducatifs (lecture, anglais, mathématiques). Tout sera mis à disposition le vendredi 3 décembre.

- **Coopérative scolaire**

Les comptes de l'année 2020/2021 ont été contrôlés par Mme Gillibert et Mme Querou. Rien n'a été signalé. La cotisation annuelle des familles est libre et cette année 62 familles/104 ont donné 1 474 €.

Le solde en début d'année scolaire était de : 7 721.28€. Dans cette somme, il y a 5000€ d'économies pour la classe de neige de 2022/2023 et un peu d'argent pour le projet art de cette année.

Concernant ce projet classe de neige de janvier 2023, le budget est de 27 000€, une aide financière conséquente a déjà été demandée à la mairie. Ce projet concerne 80 élèves.

## **8. Les travaux dans l'école**

**Avancée du projet cour de récréation :** travaux en cours. Le sol a été refait. Les travaux concernant les toilettes du côté de la classe de Mme Kebbache débuteront l'année prochaine (janvier 2022). Les jeux pour les élèves seront mis en place dans la cour (bacs à sable) pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Coût total des travaux 170 000€ dont 40 000€ pour les plantations.

- L'équipe enseignante est très reconnaissante et remercie M. le Maire, Mme Bazin ainsi que toute l'équipe municipale pour les choix effectués, l'école est une vraie priorité. Des moyens importants sont déployés pour entretenir et améliorer l'école.

Mme Bazin remercie la commission scolaire et Mme Emilie SIBAUD pour leurs engagements dans les projets de l'école.

## **9. Questions diverses**

- Il n'y a plus d'association des parents d'élèves. A ce jour, aucun parent n'est volontaire pour assurer la présidence et constituer un bureau. Les bureaux précédents avaient gardé un peu d'argent pour financer les projets à venir mais cela ne suffira pas ! Il est essentiel qu'un groupe de parents reprennent cette association pour mener de nouvelles actions pour dynamiser la vie autour de l'école et financer les projets de vos enfants !

**- Question d'un parent d'élève :** « Stop à la violence et au harcèlement, des enfants se moquent où sont violents et les maitresses ne réagissent pas. »

Mme Tavanae précise que les enseignantes réagissent et mettent en place des choses dans les classes et dans la cour de récréation. Dans ce cas précis, cela concerne 4 élèves et non toute l'école ! L'équipe enseignante a conscience des situations précises. Un travail sur le fond est mis en place dans les classes. Le vendredi 19 novembre sera la journée « non-harcèlement », toutes les classes travailleront ce sujet durant la semaine qui précède.

**Clôture de la séance à 19H42**

**Présidente du conseil d'école**

**Mme TAVANAE**



**Secrétaire du conseil d'école**

**Mme BOURREAU**

